

Comptes 2020

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint à l'assemblée générale de l'association Valais Solidaire, à Monthey

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels contenus dans les pages 2 à 16 (bilan, comptes de résultat, tableau de variation des fonds et annexe) de votre association pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020. Conformément aux dispositions de la norme Swiss GAAP RPC 21, le rapport de performance n'est pas soumis au contrôle de l'organe de révision. Le contrôle restreint des indications de l'exercice précédent mentionnées dans les comptes annuels a été effectué par un autre organe de révision. Dans son rapport du 13 juillet 2020, celui-ci a exprimé une opinion non modifiée.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément aux Swiss GAAP RPC fondamentales, aux exigences légales et aux statuts incombe au comité, alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

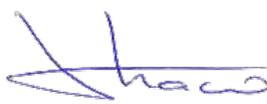
Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les Swiss GAAP RPC – fondamentales et ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Fiduciaire FIDAG SA



Jean-Luc Wassmer
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Jean-Claude De Iaco
Expert-réviseur agréé

Monthey, le 4 mai 2021
Exemplaire électronique

Annexes : comptes annuels

Conformément aux indications détaillées mentionnées dans le point E1 aux pages 11 et 12, les comptes 2019 ont été corrigés. A cet effet, les informations comparatives historiques et corrigées figurent dans les différents tableaux des comptes annuels.

Valais Solidaire

Bilan au 31 décembre 2020

	Notes	2020	2019 corrigé	2019
1 ACTIFS				
A ACTIF CIRCULANT		373 962.98	332 317.93	332 317.93
Trésorerie	<i>a</i>	368 918.18	329 221.03	329 221.03
Débiteurs	<i>b</i>	4 843.50	2 760.00	2 760.00
Actif transitoire		201.30	336.90	336.90
B BAILLEURS DE FONDS		10 000.00	0.00	0.00
Débiteurs Communes valaisannes	<i>c</i>	10 000.00	0.00	0.00
Débiteurs Donateurs privés		0.00	0.00	0.00
C ACTIF IMMOBILISE		0.00	650.00	650.00
Matériel informatique	<i>d</i>	0.00	650.00	650.00
TOTAL DE L'ACTIF		383 962.98	332 967.93	332 967.93
2 PASSIFS				
D FONDS ETRANGERS A COURT TERME		10 125.35	10 501.70	10 501.70
Créanciers		3 261.80	5 672.45	5 672.45
Primes Caisse Compensation		5 401.55	4 046.45	4 046.45
Primes LAA		380.70	343.10	343.10
Primes APG maladie collective		1 081.30	439.70	439.70
D1 PASSIF TRANSITOIRE		2 220.00	0.00	0.00
Charges à payer	<i>e</i>	2 220.00	0.00	0.00
E FONDS AFFECTES				
Capital lié (Fonds affectés pour projets)		319 309.95	247 422.40	247 422.40
Fonds Canton VS pour projets	<i>f</i>	215 542.60	99 376.40	99 376.40
Fonds DDC - "Accord 2016-2019/20"	<i>g</i>	89 467.35	137 746.00	137 746.00
Fonds Communes valaisannes pour projets	<i>h</i>	11 300.00	1 300.00	1 300.00
Fonds Donateurs privés pour projets	<i>i</i>	3 000.00	9 000.00	9 000.00
E1 Capital lié (Fonds affectés hors projets)		11 400.00	34 400.00	11 800.00
"Réserve" DDC pour mise en œuvre ODD, PSEAH, SCI, etc.	<i>j</i>	11 400.00	34 400.00	11 800.00
F CAPITAL DE L'ORGANISATION				
Capital libre		40 907.68	40 643.83	63 243.83
Capital de l'association		40 643.83	40 640.95	40 640.95
Résultat de l'exercice	<i>k</i>	263.85	2.88	22 602.88
TOTAL FONDS PROPRES DE L'ASSOCIATION		40 907.68	40 643.83	63 243.83
TOTAL DU PASSIF		383 962.98	332 967.93	332 967.93

Valais Solidaire

Compte de résultat pour l'exercice clos au 31 décembre 2020

	Notes	2020	2019 corrigé	2019
3 PRODUITS D'EXPLOITATION		494 668.74	450 091.25	472 691.25
A1 PRODUITS HORS AFFECTATION PROJETS		148 168.74	146 991.25	169 591.25
Cotisations membres		11 100.00	12 000.00	12 000.00
Contributions de gestion de projet (CGP)		24 634.00	29 408.25	29 408.25
Contribution DDC pour activités et fonctionnement	<i>l</i>	80 000.00	80 000.00	80 000.00
Contribution DDC pour mise en oeuvre ODD, PSEAH, SCI, etc.	<i>m</i>	23 000.00	0.00	0.00
Contribution Etat du Valais pour fonctionnement		5 000.00	5 000.00	5 000.00
Contribution Communes VS pour activités de Valais Solidaire		2 000.00	3 000.00	3 000.00
Produits exceptionnels, dons		150.00	0.00	0.00
Contribution Loterie romande		0.00	0.00	0.00
Contribution Formations		1 314.74	0.00	0.00
Conférences, expositions, marchés, etc.		0.00	183.00	183.00
Produit Fête des 20 ans		970.00	0.00	0.00
Dissolution réserves		0.00	17 400.00	40 000.00
A2 PRODUITS AFFECTES AUX PROJETS ET AUX ORGANISATIONS		346 500.00	303 100.00	303 100.00
Canton du Valais	<i>n</i>	200 000.00	150 000.00	150 000.00
Direction du Développement et de la Coopération (DDC)		120 000.00	120 000.00	120 000.00
Financement Communes valaisannes pour projets affectés	<i>o</i>	20 000.00	14 100.00	14 100.00
Financement Communes valaisannes pour Organisations membres (OM)	<i>p</i>	3 500.00	10 000.00	10 000.00
Financement Donateurs privés et paroisses		3 000.00	9 000.00	9 000.00
4 CHARGES D'EXPLOITATION		422 173.00	407 687.65	407 687.65
B CHARGES DE FOURNITURE DE PRESTATIONS				
B1 FRAIS DE PERSONNEL		120 407.55	122 175.55	122 175.55
Charges du personnel dans l'administration		91 922.40	90 499.90	90 499.90
Charges sociales		28 139.55	29 660.05	29 660.05
Autres charges du personnel		345.60	2 015.60	2 015.60
B2 CHARGES D'EXPLOITATION		17 820.15	19 013.85	19 013.85
Charges des locaux		9 682.45	9 312.15	9 312.15
Charges d'administration et informatique		7 487.70	9 051.70	9 051.70
Amortissements		650.00	650.00	650.00
B3 FORMATIONS ET PARTAGES D'EXPERIENCES		2 189.25	301.05	301.05
Ateliers de formation	<i>q</i>	1 912.00	0.00	0.00
Frais Commission technique		277.25	301.05	301.05
B4 PROJETS VALAIS SOLIDAIRE DE SENSIBILISATION		0.00	40.00	40.00
Campagne de sensibilisation ODD		0.00	40.00	40.00
B5 CHARGES DES MANIFESTATIONS		5 093.60	115.60	115.60
Charges Fête des 20 ans	<i>r</i>	5 093.60	115.60	115.60
B6 ACTIVITES D'INFORMATION		2 050.00	3 822.00	3 822.00
Imprimés et rapports		500.00	300.00	300.00
Manifestations, expositions, marchés, etc.		0.00	237.00	237.00
Prospection Communes & autres partenaires		0.00	660.00	660.00
Traductions		1 550.00	2 625.00	2 625.00
B7 FINANCEMENT COMMUNES VALAISANNES POUR ORGANISATIONS	<i>s</i>	3 500.00	10 000.00	10 000.00
Apprentis du Monde - activités		0.00	7 000.00	7 000.00
Rwanda Ensemble - activités		3 000.00	0.00	0.00
ONG Kumara - activités		0.00	3 000.00	3 000.00
Human Action International - activités		500.00	0.00	0.00

Valais Solidaire

	Notes	2020	2019 corrigé	2019
B8 FINANCEMENTS DES PROJETS SOUTENUS	f	271 112.45	252 299.60	252 299.60
Affect. Fin projet Apprentis du Monde		0.00	1 000.00	1 000.00
Affect. fin. projet FXB International		19 000.00	16 500.00	16 500.00
Affect. fin. projet Frère Régis Balet		0.00	17 700.00	17 700.00
Affect. fin. projet AKT		8 000.00	1 500.00	1 500.00
Affect. fin. projet Idées'Elles		0.00	15 960.00	15 960.00
Affect. fin. projet E-CHANGER		16 000.00	23 644.00	23 644.00
Affect. fin. projet Massanga Education Assistance		0.00	18 168.00	18 168.00
Affect. fin. projet Morija		19 000.00	0.00	0.00
Affect. fin. projet Persis Valais		32 000.00	0.00	0.00
Affect. fin. projet RAJO		8 043.00	12 714.00	12 714.00
Affect. fin. projet Rwanda Ensemble		0.00	3 500.00	3 500.00
Affect. fin. projet Unipartage		4 500.00	0.00	0.00
Affect. fin. projet Living Education		0.00	7 500.00	7 500.00
Affect. fin. projet Nepalko Sathi		8 840.00	7 000.00	7 000.00
Affect. fin. projet Internat de M'Boa		0.00	0.00	0.00
Affect. fin. projet Grandir à Butare		24 978.10	3 016.00	3 016.00
Affect. fin. projet Fondation CPA		0.00	14 400.00	14 400.00
Affect. fin. projet Eirene		8 240.80	27 124.00	27 124.00
Affect. fin. projet Projet Nauyaca		24 985.60	15 000.00	15 000.00
Affect. fin. projet Hôpital Galagala		22 304.95	0.00	0.00
Affect. fin. projet Bhavisya		10 920.00	11 920.00	11 920.00
Affect. fin. projet Association a-b-c-d		0.00	2 000.00	2 000.00
Affect. fin. projet Human Action International		24 000.00	10 800.00	10 800.00
Affect. fin. Nouvelle Planète		22 700.00	25 800.00	25 800.00
Affect. fin. projet Fondation Pro Apoyar		8 800.00	0.00	0.00
Affect. fin. projet Comundo		4 000.00	18 000.00	18 000.00
Affect. fin. projet Magasins du Monde Valais		4 800.00	946.40	946.40
C RESULTAT D'EXPLOITATION		72 495.74	42 403.60	65 003.60
D RESULTAT FINANCIER		344.34	1 600.32	1 600.32
Frais de banque et des chèques postaux		44.70	47.05	47.05
Produits financiers		0.00	16.81	16.81
Perte s./débitur		300.00	1 500.00	1 500.00
Charges exceptionnelles, uniques ou hors période		0.36	70.08	70.08
E RESULTAT AVANT VARIATION DES FONDS AFFECTES		72 151.40	40 803.28	63 403.28
Allocations aux fonds affectés projets	u	343 000.00	293 100.00	293 100.00
Allocations aux fonds affectés OM	v	3 500.00	10 000.00	10 000.00
Utilisation des fonds affectés projets	w	271 112.45	252 299.60	252 299.60
Utilisation des fonds affectés OM	x	3 500.00	10 000.00	10 000.00
F RESULTAT NET		263.85	2.88	22 602.88

Annexe aux états financiers pour l'exercice clos au 31 décembre 2020

1. Présentation de l'association

La Fédération des ONG valaisannes de Coopération (nommée VALAIS SOLIDAIRE ci-après) est une fédération d'associations et institutions, régie par ses statuts ainsi que par les articles 60 et suivants du Code civil suisse. Son siège se trouve au Secrétariat de VALAIS SOLIDAIRE, soit actuellement, Rue du Closillon 5, à Monthey.

VALAIS SOLIDAIRE a pour but de mettre en œuvre et promouvoir des projets de développement et d'échanges interculturels intégrant les différents critères du développement durable, à savoir un développement socialement équitable, culturellement respectueux, écologiquement renouvelable, économiquement efficace et politiquement responsable, conformément à une éthique de participation et de solidarité. Le document constitutif « Déclaration de principe » explicite le but ainsi énoncé.

Pour réaliser son but, VALAIS SOLIDAIRE :

- soutient les projets qui correspondent aux critères du développement durable,
- sensibilise le public à la problématique des relations Nord-Sud et Sud-Nord,
- informe le public, les bailleurs de fonds et ses membres des actions entreprises,
- favorise les échanges entre ses membres (mise en réseau),
- capitalise les expériences acquises,
- encourage ses membres à élaborer une « stratégie-programme ».

Peut devenir **membre actif** de VALAIS SOLIDAIRE toute personne morale ayant son siège - ou au moins une section active - dans le canton du Valais et qui adhère aux statuts de VALAIS SOLIDAIRE et à la « *Déclaration de principe* ».

Toute personne physique ayant seize ans révolus peut devenir **membre de soutien** de VALAIS SOLIDAIRE. La qualité de membre de soutien s'acquiert par le paiement d'une cotisation annuelle.

Depuis l'AG 2014, la condition de membre de soutien est également ouverte aux personnes morales et aux collectivités publiques.

2. Principes comptables

1) Bases de préparation des comptes

Les états financiers de VALAIS SOLIDAIRE ont été établis conformément aux statuts de l'association, aux dispositions applicables du Code des obligations et aux Recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC - fondamentales). Dans ce contexte, nous avons porté une attention particulière à la norme RPC 21 pour l'établissement des comptes des organisations sociales d'utilité publique à but non lucratif.

2) Périmètre des comptes annuels

Les comptes annuels comprennent les comptes de l'association de droit suisse VALAIS SOLIDAIRE. Ils ne comprennent pas les comptes des projets conduits par les organisations membres et leurs partenaires de terrain, qui sont indépendants.

3) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles détenues par VALAIS SOLIDAIRE figurent à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition. Sont considérés comme des immobilisations corporelles les actifs corporels détenus par VALAIS SOLIDAIRE dont on s'attend à ce qu'ils soient utilisés sur plus d'un exercice et dont la valeur d'achat excède CHF 1'000.—.

Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire et répartis sur la durée d'utilisation de l'immobilisation, soit pour l'équipement informatique, 2 ans.

4) Reconnaissance du revenu

Les dons et subventions collectés sont reconnus dans le compte de résultat lorsqu'ils sont dans le pouvoir de disposition de l'organisation.

Dans le cas des dons communaux ou de dons de particuliers chevauchant deux exercices, les revenus, assurés par lettre des communes ou des donateurs privés, sont enregistrés sur l'exercice correspondant à la promesse de don.

Les autres revenus sont enregistrés selon le principe de la délimitation périodique, à savoir lorsque les opérations ou événements générateurs de revenus surviennent, et non pas en fonction des flux financiers. Les fonds affectés sont des dons reçus pour un but déterminé par des tiers et soumis à restriction d'utilisation. Ils sont comptabilisés en revenus, puis affectés au passif dans la rubrique « fonds affectés » par la comptabilisation d'une charge d'allocation aux fonds affectés. Ils sont reconnus en revenus (Cpt. 3500, « Utilisation des fonds affectés pour projets ») l'année où sont encourues les dépenses ainsi financées par la comptabilisation d'une utilisation des fonds affectés.

5) Enregistrement des charges

Les charges sont enregistrées selon le principe de la délimitation périodique, à savoir lorsque les opérations et autres événements générateurs de charges surviennent, et non pas en fonction des flux financiers.

Les charges liées aux projets des organisations membres sont enregistrées au moment du décaissement effectif en faveur de l'association membre.

6) Parties liées

Les organisations membres de VALAIS SOLIDAIRE sont considérées comme des parties liées de la Fédération valaisanne.

7) Tableau de flux de trésorerie

Le tableau de flux de trésorerie de VALAIS SOLIDAIRE n'est pas présenté, conformément aux dispositions prévues au point 27 de la norme Swiss GAAP RPC 21.

3. Principes appliqués en matière d'établissement du bilan et d'évaluation

L'exercice comptable couvre la période du 1er janvier au 31 décembre 2020. La comptabilité est établie en francs suisses.

ACTIFS

A ACTIF CIRCULANT

a) Trésorerie

La trésorerie comprend le solde de caisse des comptes bancaires placés à la Raiffeisen de Sion, ainsi que le solde d'une petite caisse interne (CHF 2.20).

En 2020, VALAIS SOLIDAIRE est titulaire de quatre comptes :

	2020	2019
Banque 0028 3482 3 « Fonctionnement »	12'529.05	80'671.91
Banque 0028 3489 1 « Placement - Projets »	137'643.66	37'643.66
Banque 0028 3487 2 « Caisse »	1'816.28	2'166.02
Banque 0028 3481 0 « Projets »	216'926.99	208'739.44
Petite caisse bureau	2.20	0.00
Total liquidités	368'918.18	329'221.03

b) Débiteurs

Ce poste comporte des Contribution de Gestion de Projet sur des projets 2020 non encore encaissées (total CHF 3'443.50), deux cotisations 2020 et quelques factures pour les formations de l'automne 2020 non encore payées.

B BAILLEURS DE FONDS

c) *Débiteurs Communes valaisannes*

Ce compte a pour but d'enregistrer les promesses de versements, dûment attestés, des communes valaisannes. Plusieurs d'entre-elles, en effet, décident, seulement en fin d'année, de l'octroi de leurs dons.

Les engagements de la commune de Sierre (v. lettres du 22.12.2020) sont enregistrés ici.

C ACTIF IMMOBILISÉ

d) *Matériel informatique*

Le iMac acheté par VALAIS SOLIDAIRE en 2019 a fini d'être amorti cette année.

PASSIF

D FONDS ÉTRANGERS À COURT TERME

e) *Charges à payer*

Il s'agit de provisions pour les frais de chauffages 2020 (CHF 1'720.—), ainsi que pour l'impression des Rapports annuels 2019 et 2020.

E FONDS AFFECTÉS

Ces capitaux (engagés) représentent les montants non affectés au 31 décembre 2020 et/ou les soldes d'engagements antérieurs dont les versements sont répartis sur plusieurs années.

f) *Fonds Canton VS pour projets*

Ce fond reflète les montants engagés, mais non encore versés aux projets acceptés de 2016 à 2020 (2^e et 3^e tranches de financement, soit au total CHF 91'266.20), ainsi que le solde des versements du Fond du Conseil d'État non encore attribués, soit CHF 109'062.40.

Dans l'annexe 1, le tableau II, détaille l'emploi de ce fond.

g) *Fonds DDC pour projets, « Accord 2016 – 2019/20 »*

Ce fond reflète les montants engagés, mais non encore versés aux projets acceptés de 2016 à 2020 (2^e et 3^e tranches de financement, soit au total CHF 89'467.35).

Dans l'annexe 1, le tableau I, détaille l'emploi de ce fond.

h) *Fonds Communes valaisannes pour projets*

Les dons 2020 de la Commune de Sierre pour 7 projets, soit un total de CHF 10'000.—, ainsi que les dons des communes de Bagnes (CHF 300.—) et Ardon (CHF 1'000.—), non encore affectés, sont comptabilisés dans ce poste.

i) *Fonds donateurs privés pour projets*

Fin 2020, VALAIS SOLIDAIRE a reçu un don important d'un donateur privé. A la clôture des comptes au 31.12.2020, cette personne n'avait pas encore fait son choix parmi les projets à soutenir.

E1 FONDS AFFECTÉS HORS PROJETS

j) *« Réserve » DDC pour mise en œuvre ODD »*

Le tableau I bis de l'annexe 1, en p. 18, détaille l'utilisation de ce fonds.

- En 2017, VALAIS SOLIDAIRE avait créé – sur les fonds de la DDC et en accord avec celle-ci – une réserve destinée à soutenir les activités de la fédération. Cette décision avait été prise afin de donner à VALAIS SOLIDAIRE les moyens nécessaires à l'accomplissement de sa mission. Cette année-là, CHF 31'800.— ont été prélevés sur les versements de la DDC pour alimenter ce fonds.

- En 2018, VALAIS SOLIDAIRE a alimenté ce compte, hors fonds DDC, à hauteur de CHF 20'000.—, le portant à CHF 51'800.—
- En 2019, suite à la mise en œuvre de ses activités spécifiques (ODD, PSEAH, SCI, etc.), VALAIS SOLIDAIRE a utilisé une partie de cette réserve (CHF 40'000.—) l'abaissant à CHF 11'800.—.

Fin 2020, la DDC a souhaité recevoir des explications détaillées sur la dissolution partielle de ce fonds (v. mail. du 16.11.2020), cette opération dégageant un bénéfice important (CHF 22'602.88) venant gonfler indument le capital de la fédération.

VALAIS SOLIDAIRE a donc proposé (mail du 24.02.2021) :

- De corriger les soldes d'ouvertures des comptes 2020, par une correction de dissolution de réserve 2019 de CHF 22'600.—, créditant ainsi le fonds lié « réserve DDC pour mise en œuvre ODD » de CHF 22'600.—.
- Parallèlement, VALAIS SOLIDAIRE a fait une demande pour reporter le solde non utilisé de ce fonds (CHF 34'400.—) sur les budgets 2021-2022.
- Le résultat corrigé de l'exercice 2019 se monte dès lors à CHF 2.88.

La DDC a accepté la proposition de VALAIS SOLIDAIRE (mail du 02.03.2021).

- **L'Assemblée générale 2021 devra approuver les États financiers 2019 corrigés.**
- A l'issue de l'exercice 2020, VALAIS SOLIDAIRE a constaté la nécessité d'utiliser, en 2020 déjà et non en 2021 ou 2022, une partie de cette « réserve » (CHF 23'000.—), afin d'équilibrer les Comptes 2020. Au 31.12.2020, le solde du compte « Réserve » DDC pour mise en œuvre ODD » se monte dès lors à CHF 11'400.—.

F FONDS PROPRES

Les fonds propres sont composés du capital de l'association et du résultat de l'exercice.

k) Résultat de l'exercice

VALAIS SOLIDAIRE conclut l'exercice 2020 sur un léger bénéfice (CHF 263.85).

PRODUITS

A1 PRODUITS HORS AFFECTATION PROJETS

l) Contribution DDC pour activités et fonctionnement de la fédération

Selon le budget accepté par la DDC (v. « Amendement 2018 de l'accord relatif à l'octroi d'une contribution destinée au financement du programme 2016-2019/20 » (contrat n° 81039964), l'apport de la DDC pour les activités de la fédération, prévu en 2020, se monte à CHF 80'000.— (cpt. n° 3610).

m) Contribution de la DDC pour mise en œuvre ODD, PSEAH, SCI, etc.

Pour plus de transparence, et en référence au compte précédent relatif au soutien de la DDC pour les activités et le fonctionnement de VALAIS SOLIDAIRE, un nouveau compte (cpt. n°36101) a été créé en 2020. Contrairement à l'exercice 2019, c'est ce compte (et non celui intitulé « Dissolution de réserve ») qui sert à enregistrer l'utilisation des fonds DDC dévolus aux activités liées aux ODD, PSEAH, SCI, etc.

Afin d'équilibrer les Comptes 2020, CHF 23'000.— ont été crédités sur ce compte.

A2 PRODUITS AFFECTÉS AUX PROJETS ET AUX ACTIVITÉS DES ORGANISATIONS

Selon les normes de la Swiss GAAP RPC 21, les versements des bailleurs de fonds liés aux projets et aux activités des organisations sont comptabilisés en revenus de l'année en cours.

n) Canton du Valais

Un nouveau contrat de prestations quadriennal n'ayant pu être signé en 2019, le Conseil d'État valaisan a décidé le 11 décembre 2019 d'approuver pour une période d'un an une contribution financière à VALAIS SOLIDAIRE de CHF 200'000.— pour les projets et CHF 5'000.— pour les frais administratifs. Cette disposition est transitoire, le temps que la nouvelle Convention intercantonale (CORJA) sur la répartition des bénéfices des loteries et paris soit signée.

Le montant octroyé pour les projets est aligné sur celui de la DDC, ce qui est un signal fort réjouissant.

o) Financement communes valaisannes pour projets affectés

Ce compte recense les financements apportés à des **projets soutenus** par VALAIS SOLIDAIRE.

- La commune de Sion choisi en 2020 de collaborer plus intensivement avec VALAIS SOLIDAIRE. Le projet 20-164 de Grandir à Butare a ainsi reçu une subvention de CHF 10'000.—.
- La commune de Sierre collabore depuis des années avec VALAIS SOLIDAIRE. En 2020, sept projets ont été soutenus pour un montant total de CHF 10'000.—.

p) Financement Communes valaisannes pour Organisations Membres (AM)

Ce compte regroupe les financements obtenus par les organisations membres pour leurs activités et/ou des **projets non soutenus** par VALAIS SOLIDAIRE.

La « **Charte Communes** » adoptée par l'Assemblée générale 2014 et modifiée par l'AG 2016, définit le cadre et les modalités régissant les dons des communes valaisannes. Ces dernières peuvent soutenir les activités des organisations membres ou des projets différents de ceux financés par VALAIS SOLIDAIRE. Les dons correspondants figurent alors dans cette rubrique.

En 2020, il s'agit du don de la Ville de Sion pour l'association Rwanda Ensemble (CHF 3'000.—) et de celui de la Commune de Lens pour HAI (CHF 500.—).

CHARGES

B3 FORMATIONS ET PARTAGES D'EXPÉRIENCES

q) Ateliers de formation

Durant l'automne, VALAIS SOLIDAIRE a organisé deux formations en ligne, la première consacrée à la présentation des États financiers selon la norme RPC 21 et la seconde dédiée à la mise en place d'un système de contrôle interne et de gestion des risques.

Des formateurs externes ont été mandatés.

B5 CHARGES DE MANIFESTATIONS

r) Charges Fête des 20 ans

En 2020 VALAIS SOLIDAIRE devait fêter ses 20 ans. En raison de la pandémie de Covid-19 la plupart des manifestations prévues ont été annulées. Seul le concours d'étiquettes organisé avec l'ECAL à Saxon et l'achat de vin auprès de la vigneronne Sandrine Caloz à Miège, ont pu être finalisés.

Ce compte recense essentiellement les frais d'impression des étiquettes, l'achat du vin et les frais d'envoi des premières commandes.

B7 FINANCEMENT COMMUNES VALAISANNES POUR ORGANISATIONS MEMBRES

s) Financements communaux pour les Organisations membres (OM)

Il s'agit de l'affectation de financements communaux destinés aux activités des organisations et/ou à des **projets non soutenus** par VALAIS SOLIDAIRE. Il s'agit des dons des communes de Sion et de Lens (v. *p*).

B8 FINANCEMENT DES PROJETS SOUTENUS

t) Financement des projets

VALAIS SOLIDAIRE a financé en 2020 pour **CHF 271'112.45** de projets.

Ce montant regroupe les 1^{ères} tranches de financement **des projets accepté en 2020** ainsi que les 2^e et 3^e tranches de **projets antérieurs** (2016 – 2019).

u) Allocation aux fonds affectés projets

Comprend les fonds reçus en 2020 des partenaires financiers (DDC, Canton, Communes valaisannes, donateurs privés) pour des projets soutenus par VALAIS SOLIDAIRE.

v) Allocation aux fonds affectés OM

Comprend les fonds reçus en 2020 des partenaires financiers communaux pour les activités des organisations membres ou leurs projets non soutenus par VALAIS SOLIDAIRE.

w) Utilisation des fonds affectés projets

Comprend les fonds versés aux projets 2020, ainsi que les 2^e et 3^e tranches de financement des projets antérieurs (2016-2019).

x) Utilisation des fonds affectés Organisations membres

Comprend les fonds versés aux organisations membres pour leurs activités ou des projets distincts de ceux soutenus par VALAIS SOLIDAIRE. En 2020, cela concerne le don de Sion pour l'Association Rwanda Ensemble (CHF 3'000.—) et celui de Lens pour HAI (CHF 500.—).

4. Autres indications

▪ *Événements survenus après la clôture*

Nous n'avons pas connaissance d'autres événements pouvant avoir une incidence sur les comptes annuels 2020.

▪ *Indemnités versées aux membres des organes dirigeants*

Aucune indemnité n'est versée aux membres du Comité ou de toute autre instance. Par contre, les frais de déplacement ou de repas des bénévoles peuvent être remboursés sur présentation de factures.

▪ *Bénévolat*

VALAIS SOLIDAIRE peut compter sur le bénévolat de ses instances (18 personnes en 2020) et celui de ses membres qui participent aux activités de la fédération. Le temps ainsi dédié au développement de la fédération peut être estimé à plusieurs centaines d'heures : 500 h en 2020. Au tarif horaire d'un consultant à 100.—/h cela correspond CHF 50'000.—.

Rapport de performance

I) But de l'organisation

Voir ci-dessus, page 8 « Présentation de l'association ».

II) Organe dirigeant et responsable de la gestion

VALAIS SOLIDAIRE est une association : son Assemblée générale (AG) est constituée des organisations membres (39 à fin 2020), des membres actifs, et des membres de soutien (personnes physiques ou collectivités publiques) qui ont voix consultative. L'AG se réunit habituellement une fois par an. Font partie de ses compétences, l'approbation du rapport et des comptes annuels, l'adoption des lignes directrices ainsi que l'élection des membres des instances.

Le **Comité** est l'instance dirigeante de l'ensemble des activités de VALAIS SOLIDAIRE ; il en porte la responsabilité devant l'Assemblée générale. Il se compose de 5 à 7 membres élus par l'Assemblée générale pour 4 ans et rééligibles. Le Comité a notamment pour tâche d'approuver, sur appréciation de la commission compétente, les projets que VALAIS SOLIDAIRE entend soutenir. Le Comité entreprend toutes les démarches nécessaires auprès des collectivités publiques, et organisations privées, en vue de financer les projets à soutenir. Enfin, il nomme et suit le travail du/de la Secrétaire général(e) et propose l'admission et l'exclusion des membres.

Christian Fracheboud	Président de VALAIS SOLIDAIRE
Christian Moulin	Président de la Commission Technique (CT) <i>Nommé en novembre 2020</i>
Narcisse Crettenand	Président de la Commission de Contrôle financier (CF)
Donna Delacoste	Présidente de la Commission d'information (CI)
Patricia Carron	Membre
Aline Albasini Berclaz	Membre
Alexandre Savioz	Membre

Le **Secrétariat** conduit toutes les activités de VALAIS SOLIDAIRE conformément aux directives et aux décisions de l'Assemblée générale et du Comité. Il informe les instances et les membres des développements principaux de l'activité de la fédération. Il a, entre autres, les compétences suivantes : l'élaboration de propositions stratégiques générales, le développement et l'entretien des relations avec les bailleurs, la recherche de fonds publics, la négociation et les suivis des accords-cadres, la préparation du budget et de la comptabilité, les contacts avec les organisations membres et les instances, ainsi que la représentation de VALAIS SOLIDAIRE au sein du FEDERESO.

Il se compose en 2020 de :

Evelyne Bezat-Grillet	Secrétaire Générale (80 %)
Fabienne Chervaz	Assistante administrative et comptable (30 %)
Pauline Dorsaz	Assistante administrative et comptable (30 %)

III) Liens avec les organisations et les partenaires

VALAIS SOLIDAIRE compte, fin 2020, 39 organisations membres qui sont tenues de respecter les textes fondamentaux de la fédération (Conditions et procédures d'admission, Déclaration de principes, règlements, etc.). Lorsqu'un projet est accepté par la Commission technique et ratifié par le Comité, un financement peut lui être octroyé. Si tel est le cas, un contrat est signé entre la fédération et l'association membre.

VALAIS SOLIDAIRE compte sur des bailleurs de fonds publics (Confédération - DDC, Canton du Valais et Communes valaisannes).

VALAIS SOLIDAIRE dispose d'un accord avec la DDC et d'un mandat de prestations avec l'État du Valais. Le choix d'accepter tel ou tel projet – et donc de le financer et de suivre son exécution – est dévolu à la fédération. Quant aux communes valaisannes partenaires, ce sont elles qui choisissent un projet parmi le portefeuille de projets. Dans tous les cas un suivi technique et financier est assuré par la fédération et les informations sont transmises au partenaire.

IV) Buts fixés, prestations et utilisation des fonds

Pour en savoir plus sur les objectifs atteints au cours de l'année 2020, ainsi que sur les activités en lien avec les projets (régions et domaines d'action, buts, etc.), nous vous prions de vous référer au rapport d'activités annuel.

Annexe 1 : Détail de l'emploi des Fonds

Tableaux I : DDC
Tableau I bis : détail utilisation Fonds lié « Réserve DDC pour mise en œuvre ODD, PSEAH, SCI, etc. »
Tableau II : Canton du Valais

Annexe 2 : Contribution DDC selon les États financier 2016-2020

Annexe 3 : Répartition des financements DDC et Canton VS par projets

Tableau II : Fond Canton du VS (au 31.12.2020)

Accords	Année	Vrsts Total CE	Total Engagem. initiaux Fonds CE	Contrib. Fonctionnement	Retours sur projets inachevés	Verst. Proj. 31.12.16	Verst. Proj. 31.12.17	Verst. Proj. 31.12.18	Verst. Proj. 31.12.19	Verst. Proj. 31.12.20	TOTAL déjà utilisé (Proj.+Fct.)	Solde Fonds Canton reçus au 31.12.20	Solde à verser aux Projets	Fonds non engagés	CE TOTAL engamnt. (Proj.+ Fct.) au 31.12.20
---------	-------	----------------	----------------------------------	-------------------------	-------------------------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------	---------------------------------	--------------------------------------	----------------------------	-------------------	---

Accords I & II	6 528.00 : Solde non engagé des Accords I et II -> reporté Accord III											6 528.00		6 528.00	
---------------------------	---	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	----------	--	----------	--

III	2016-2019	2016	155 000.00	155 476.00	5 000.00	500.00	100 500.00	22 000.00	23 602.00	5 144.00	3 500.00	159 746.00	-4 746.00	230.00	-4 976.00	159 976.00
		2017	155 000.00	102 500.00	5 000.00			93 500.00	3 000.00	2 500.00	3 000.00	107 000.00	48 000.00	500.00	47 500.00	107 500.00
		2018	155 000.00	149 218.00	5 000.00	1 946.40			111 500.00	26 000.00	10 593.00	153 093.00	3 853.40	1 125.00	2 728.40	152 271.60
		2019	155 000.00	150 035.00	5 000.00					121 352.00	15 324.00	141 676.00	13 324.00	13 359.00	-35.00	155 035.00
		TOTAL	626 528.00	557 229.00	20 000.00			100 500.00	115 500.00	138 102.00	154 996.00	32 417.00	561 515.00	60 431.40	15 214.00	45 217.40

2020	2020	205 000.00	142 683.00	5 000.00						51 416.80	56 416.80	148 583.20	91 266.20	57 317.00	147 683.00
-------------	------	------------	------------	----------	--	--	--	--	--	-----------	-----------	------------	-----------	-----------	------------

Financement Canton VS : Total versements aux Projets en 2019 : **83 833.80**

Cpt 23000 = Solde à verser aux projets + fonds non engagés : 215 542.60

Canton : Solde à verser aux projets 2016-2020 : 106 480.20

Canton : Fonds non engagés sur les années 2012-2020 : **109 062.40**

* Projet 120-16 de Unipartage pas terminé car dissolution de l'OM en 2020 : solde non distribué de CHF 500.-

* Projet 18-137 des Magasins du Monde moins honéreux que prévu : CHF 1'946.40 remboursés en 2019

ANNEXE 2

Contribution DDC selon les Etats financiers 2016 - 2020 (Réf.: "Accord 2016-2019" et "Amendement à l'accord 2016-2019")

Valais Solidaire :	Budget 2020	Comptes 2020	Comptes 2019	Comptes 2018	Comptes 2017	Comptes 2016	Moyenne 2016-2020
PRODUITS							
Contributions Canton et Communes VS	245 000.00	223 500.00	174 100.00	170 300.00	178 200.00	183 300.00	
Contributions donateurs privés	2 000.00	3 000.00	9 000.00	6 500.00	6 444.70	0.00	
DDC Contribution totale - Accord 2016-2019 & Amendement 2018-2020	200 000.00	200 000.00	200 000.00	200 000.00	160 000.00	160 000.00	
CHARGES							
Charges activités Valais Solidaire	162 300.00	147 560.55	145 388.05	116 462.85	89 741.60	87 344.95	
Charges de Projets Organisations membres	315 000.00	274 612.45	262 299.60	241 982.00	364 269.70	273 718.00	
TOTAL CHARGES Valais Solidaire	477 300.00	422 173.00	407 687.65	358 444.85	454 011.30	361 062.95	
% DDC	41.9%	47.4%	49.1%	55.8%	35.2%	44.3%	46.4%

No du Projet	Durée (an)	anisa	Non du projet	Pays	Montant total projet (sFr.)	Fonds CH propres/cof in. (sFr.)	Com-munes (sFr.)	Dates Vrst./ltre Communes
108-16	1	Fon	Graines de culture	Argentine	49 588.00	11 419.00		
109-16	1	CPA	Formation enseignants	RDC, Mali	68 020.00	39 690.00	3 000.00	21.12.16
110-16	2	HAI	Quamshlo house	Turquie	340 149.00	145 403.00	2 000.00	21.12.16
111-16	1	E-CH	Appui à une fédération paysanne	Burkina Faso	56 644.00	40 000.00		
112-16	2	MEA	Lutte contre l'excision	Sierra Leone	161 700.00	100 000.00	8 000.00	21.12.16
113-16	1	Mag	Sensibili. "100% chances"	Suisse	34 485.00	8 185.00		
114-16	2	s-b	Centre polyvalent pour jeunes aveugles	Burkina Faso	88 750.00	43 993.00	5 000.00	21.12.16
115-16	2	Bha	Format. divale & centre jour	Népal	108 856.00	62 856.00		
116-16	1	Idée	Microcrédit aux Philippines	Philippines	24 205.00	4 205.00		
117-16	2	Mail	Jardins familiaux & microcredit	Sénégal	20 101.00	5 520.00	3 200.00	21.12.16/18.01.17
18-16-1	2	FXB	Ecole Hôtelière FXB	Myanmar	164 860.00	115 861.00		
119-16	2	CPA	Stages et séminaire	Togo, RDC	69 375.00	34 955.00		
120-16	3	Unit	Automie par form.prof. jeunes	Burkina Faso	30 400.00	8 200.00		
121-16	2	Eire	Arts plastiques éduc.citoyenne	Nicaragua-CH	131 476.00	91 150.00		
TOTAUX attribués					1 348 609.00	711 437.00	21 200.00	

Vrst communes 2016 pour projets affectés : 25 000.00

Montant total accordé (sFr.)	Montant total engagé sur fond DDC (sFr.)	Montant total engagé sur fond CE (sFr.)
17 652.00	8 000.00	9 652.00
26 730.00	11 000.00	15 730.00
10 000.00	5 000.00	5 000.00
16 644.00		16 644.00
40 000.00	20 000.00	20 000.00
4 000.00	2 000.00	2 000.00
36 000.00	16 000.00	20 000.00
15 000.00		15 000.00
8 000.00	3 000.00	5 000.00
8 450.00	4 000.00	4 450.00
	15 000.00	15 000.00
31 900.00		
13 000.00	6 000.00	7 000.00
20 000.00		20 000.00
260 476.00	105 000.00	155 476.00

Solde à verser		Etat du projet
Vrst sur fonds DDC au 31.12.20 (CHF)	Vrst sur fonds CE au 31.12.20 (CHF)	
		Terminé 18
		En cours
		Terminé 17
		Terminé 19
		Terminé 18
		Terminé 17
		Terminé 19
		Terminé 20
		Terminé 18
		Terminé 18
		Terminé 19
		Terminé 20
		Terminé 19
2 000.00	3 500.00	
1 000.00	230.00	

No du Projet	Durée (an)	anisa	Non du projet	Pays	Montant total projet / année 1-2 projet (sFr.)	Fonds CH propres/cof in. (sFr.)	Com-munes (sFr.)	Dates Vrst./ltre Communes	Montants demandés (sFr.)
17-122	2	Pro	Fom. prof. et gestion paix I	Colombie	179 072.00	31 951.00	4 000.00	10.01.18	30 000.00
17-118	1	FXB	Ecole Hôtelière FXB	Myanmar	118 460.00	75 960.00			30 000.00
17-124	1	CPA	Fom. formateurs III/Séminaire	RDC, Togo	77 986.00	44 686.00			42 200.00
17-125	1	MBE	Fom. Electriciens au solaire	Congo,Brazza	27 180.00	4 680.00	5 000.00	10.01.18	10 000.00
17-126	2	AKT	Scolarisation & Fom. prof.	Togo	49 892.90	22 892.90			21 000.00
17-127	24	Nep	Khembalung	Népal	14 240.00	940.00	3 000.00	10.01.18	7 000.00
17-128	1	Suis	Ayuda mutua. fomit.pulpe fruits	Paraguay	9 300.00	2 800.00			6 500.00
17-129	1	Mag	Campagne sensibil. miel	Suisse	41 315.00	10 415.00			4 000.00
17-130	1	Nou	Eau & assenis. 3 villages kmers	Vietnam	97 573.09	23 513.99	5 000.00	10.01.18	28 513.99
17-131	1	E-CH	Plaidoyer paysans auprès FENOP	Burkina Faso	97 357.58	68 857.58			28 500.00
17-132	2	Mori	Champs familiaux bocagers (CFB)	Burkina Faso	115 566.00	74 566.00	1 000.00	29.12.17	40 000.00
17-133	2	Pro	Projet formation "Selva Joven"	Mexique	76 494.00	9 581.00			28 213.00
17-134	1	HAI	AlRahma, centre d'accueil-abri I	Turquie	112 981.00	55 021.00	2 000.00	26.06.18	45 000.00
TOTAUX attribués					825 363.57	341 717.47	18 000.00		320 926.99

Vrst. Communes 2017 pour projets affectés : 18 200.00

Montant total accordé (sFr.)	Montant total engagé sur fond DDC (sFr.)	Montant total engagé sur fond CE (sFr.)
20 000.00	11 000.00	9 000.00
25 000.00	13 000.00	12 000.00
19 200.00	10 200.00	9 000.00
8 000.00	4 000.00	4 000.00
14 000.00	8 000.00	6 000.00
7 000.00	3 500.00	3 500.00
6 500.00	3 500.00	3 000.00
4 000.00	2 000.00	2 000.00
15 000.00	8 000.00	7 000.00
15 000.00		15 000.00
25 000.00	12 000.00	13 000.00
17 000.00	8 000.00	9 000.00
20 000.00	10 000.00	10 000.00
195 700.00	93 200.00	102 500.00

Solde à verser		Etat du projet
Vrst sur fonds DDC au 31.12.20 (CHF)	Vrst sur fonds CE au 31.12.20 (CHF)	
		Terminé 18
		Terminé 20
		En cours
		Terminé 18
		Terminé 19
		Terminé 18
		Terminé 18
		Terminé 19
		Terminé 20
		Terminé 18
		Terminé 19
		Terminé 18
2 000.00	3 000.00	
1 700.00	500.00	

No du Projet	Durée (an)	anisa	Non du projet	Pays	Montant total projet / année 1-2 projet (sFr.)	Fonds CH propres/cof in. (sFr.)	Com-munes (sFr.)	Dates Vrst./ltre Communes	Dons privés	Montants demandés (sFr.)
18-135	1	Nou	Adduction eau village. Kébéfriguia	Guinée	55 818.00	26 966.00			4 000.00	25 000.00
18-136	1	Frèr	Bâtiment école second. jeunes filles	Tchad	109 937.00	30 000.00	2 000.00	21.12.2018		30 000.00
18-137	1	Mag	Sensibilisation: En grains, sinon rien I	Suisse	57 845.00	15 345.00				6 000.00
18-138	2	Rwa	Micro centrale solaire Ngoma I	Rwanda	16 543.00	2 718.00	4 000.00	03.07.2018 21.12.2018	1 500.00	9 925.00
18-139	1	Pro	Nosotros Reciclamos II	Mexique	38 722.00	13 720.00	2 000.00	21.12.2018		12 200.00
18-140	2	Grat	Formation prof. en entreprise VI 1	Rwanda	14 315.00	4 500.00	2 000.00	21.12.2018		9 593.00
18-132	2	Mori	Champs familiaux bocager II	Burkina Faso	66 892.00	40 892.00				25 000.00
18-142	1	CPA	Formation pédagogique CPA	RDC	12 356.00	6 356.00				6 000.00
18-122	2	Pro	Fom. prof. et gestion paix II	Colombie	188 025.00	36 449.00				33 000.00
18-133	2	Mail	Santé, hygiène & nutrition (Kaolack)	Senegal	42 356.00	18 000.00				18 000.00
18-145	2	Nep	Pont de Jakisur	Népal	26 000.00	4 000.00			7 000.00	8 500.00
18-146	2	FXB	Dvp. communaut. Village FXB Kigali	Rwanda	64 996.15	44 936.15				20 000.00
18-134	2	HAI	AlRahma, centre d'accueil-abri II	Turquie	100 949.00	49 989.00	2 000.00	21.12.2018		40 000.00
TOTAUX attribués					628 809.00	198 946.00	12 000.00		12 500.00	243 218.00

Vrst. Communes VS 2018 pour projets affectés : 13 000.00

Vrst. Communes VS 2018 pour activités AM : 7 300.00

Montant total accordé (sFr.)	Montant total engagé sur fond DDC (sFr.)	Montant total engagé sur fond CE (sFr.)
25 000.00	10 000.00	15 000.00
30 000.00	10 000.00	20 000.00
6 000.00		6 000.00
9 925.00	4 000.00	5 925.00
12 200.00	5 000.00	7 200.00
9 593.00	4 000.00	5 593.00
25 000.00	11 000.00	14 000.00
6 000.00	2 000.00	4 000.00
22 000.00	0.00	22 000.00
8 500.00	0.00	8 500.00
20 000.00	0.00	20 000.00
22 000.00	1 000.00	21 000.00
196 218.00	47 000.00	149 218.00

Solde à verser		Etat du projet
Vrst sur fonds DDC au 31.12.20 (CHF)	Vrst sur fonds CE au 31.12.20 (CHF)	
		Terminé 19
		Terminé 19
		Terminé 19
		En cours
		Terminé 19
		Terminé 20
		En cours
		Terminé 20
		En cours
		Terminé 19
		En cours
		Terminé 19
		Terminé 19
4 000.00	10 593.00	
1 000.00	1 125.00	

*Dons G. Murisier

No du Projet	Durée (an)	Anisa	Nom du projet	Pays	Montant total projet (sFr.) (années 1 ou 2)	Fonds CH propres/cof in. (sFr.)	Com-munes (sFr.)	Dates Vrsts./ltre Communes	Dons privés	Montants demandés (sFr.)	Solde à verser				Etat du projet	
											Montant total accordé (sFr.)	Montant total engagé sur fond DDC (sFr.)	Montant total engagé sur fond CE (sFr.)	Vrsts sur fonds DDC au 31.12.20 (CHF)		Vrsts sur fonds CE au 31.12.20 (CHF)
19-132		Mor	CFB II -> réorientation	Burkina Faso						0.00						
19-133		Proj	Selva joven 2	Mexique	88 116.00	37 216.00	2 000.00	14.11.2019		10 000.00						En cours
19-146		FXB	Dvp. Communaut. Village FXB Kigali	Rwanda	59 761.00	39 761.00				20 000.00						Terminé 20
19-147	1	Bha	SATPRAYAS centre de jour	Népal	31 463.00	7 003.00	2 000.00	14.11.2019		12 400.00						En cours
19-148	1	Nou	Unité transformation riz	Sénégal	35 398.00	15 128.00				18 500.00						En cours
19-149	1	Eire	Renforce. institutionnel St-Francis	Ouganda	21 865.00	8 746.00				13 119.00						Terminé 20
19-150	2	HAI	Centre form. & apprent. pour jeunes	Turquie	143 668.00	85 567.00				40 000.00						Terminé 20
19-151	2	MEA	Formations secondaires & supérieures	Sierra Leone	42 135.00	13 425.00	3 000.00	14.11.2019		18 960.00						En cours
19-152	1	Com	Droit des enfants et jeunes travailleurs	Pérou	69 270.00	38 099.00	2 000.00	14.11.2019		31 171.00						En cours
19-153	2	RAJ	Amélioration emploi des jeunes	Somalie	26 580.00	12 338.00	3 000.00	14.11.2019		12 142.00						Terminé 20
19-154	2	E-Cl	Accomp. producteurs agric. & foresti.	Burkina Faso	56 765.00	28 400.00	2 000.00	14.11.2019		28 365.00						Terminé 20
19-155	1	Mag	Camp. sensibil. Qui cultive ton café ?	Suisse	53 435.00	20 635.00				6 000.00						Refusé
19-156	2	CPA	APQE-Acteurs pour une école de qualité	RDC, Bénin, Togo, Haïti	63 250.00	34 850.00				28 400.00						En cours
19-157	1	Eire	de la rue au foyer	Ouganda	36 711.51	15 983.85				19 535.81						En cours
19-158	1	Frèr	Construction d'une procherie (Donia)	Tchad	20 050.00	6 550.00				12 000.00						En cours
19-159	1	Idée	Santé Maternelle et infantile	Mali	45 234.68	15 000.00				16 600.00						En cours
TOTAUX attribués					736 940.68	356 168.00	14 000.00				287 192.81					

Vrsts. Communes VS 2019 pour projets affectés: 14 000.00

No du Projet	Durée (an)	Anisa	Nom du projet	Pays	Montant total projet (sFr.) (années 1 ou 2)	Fonds CH propres/cof in. (sFr.)	Com-munes (sFr.)	Dates Vrsts./ltre Communes	Dons privés	Montants accordés Année 1 (sFr.)	Montants accordés Année 2 (sFr.)	Montant total accordé (sFr.)	Montant total engagé sur fonds DDC (sFr.)	Montant total engagé sur fonds CE (sFr.)	Solde à verser				Etat du projet		
															Vrsts sur fonds DDC au 31.12.20 (CHF)	Vrsts sur fonds CE au 31.12.20 (CHF)	Solde à verser sur fonds DDC 2020 (CHF)	Solde à verser sur fonds CE 2020 (CHF)			
20-147		Bha	SATPRAYAS centre de jour	Népal	31 463.00	7 003.00			3 000.00	12 400.00		12 400.00	12 400.00			7 440.00	0.00	4 960.00	0.00	En cours	
20-140	2	Grat	Formation prof. en entreprise VI 1	Rwanda	13 649.00	5 162.00				8 265.00		8 265.00	8 265.00	8 265.00		4 959.00	0.00	3 306.00	0.00	En cours	
20-153	2	RAJ	Amélioration emploi des jeunes	Somalie	20 930.00	9 472.00				9 358.00		9 358.00	9 358.00	9 358.00		5 615.00	0.00	3 743.00	0.00	En cours	
20-145	2	Nep	Pont de Jakisur	Népal	17 000.00	1 600.00			6 000.00	1 900.00		1 900.00	1 900.00	1 900.00		1 140.00	0.00	760.00	0.00	En cours	
20-154	2	E-Cl	Accomp. producteurs agric. & foresti.	Burkina Faso	59 960.00	29 250.00				15 000.00		15 000.00	15 000.00	15 000.00		0.00	9 000.00	0.00	6 000.00	0.00	En cours
20-160	2	HAI	Centre de formation et d'apprentissage	Turquie	80 897.50	39 297.50	1 000.00	11.01.2021		30 000.00	10 000.00	40 000.00	30 000.00	10 000.00		24 000.00	0.00	6 000.00	10 000.00	En cours	
20-161	2	FXB	Dvp. Communaut. Village FXBKanyosha	Burundi	134 024.28	94 024.28	1 000.00	11.01.2021		20 000.00	20 000.00	40 000.00	24 000.00	16 000.00		16 000.00	0.00	8 000.00	16 000.00	En cours	
20-162	1	Hop	Extension installation solaire	Cameroun	60 762.36	15 000.00	2 000.00	11.01.2021		27 881.20		27 881.20	27 881.20	27 881.20		22 304.95	0.00	5 576.25	0.00	En cours	
20-163	2	Proj	Selva Joven La Coopérative	Mexique	90 396.28	29 156.28				24 732.00	11 151.00	35 883.00	34 762.00	1 121.00		19 785.60	0.00	14 976.40	1 121.00	En cours	
20-164	2	Grat	Formation duale efficace des jeunes	Rwanda	20 980.00	9 158.00	11 000.00	02.10.2020 11.01.2021		11 157.65	10 354.15	21 511.80	17 711.80	3 800.00		8 926.10	0.00	8 785.70	3 800.00	En cours	
20-165	3	Eire	Encourager l'empowerment des femmes	Ouganda	15 721.20	8 581.21	1 000.00	11.01.2021		7 021.00	15 741.00	22 762.00		22 762.00		0.00	5 616.80	0.00	17 145.20	0.00	En cours
20-166	1	Nou	Mise en place unité transfo. Manioc	Bénin	42 552.00	21 202.00			3 000.00	20 000.00		20 000.00	20 000.00	20 000.00		0.00	16 000.00	0.00	4 000.00	0.00	En cours
20-167	2	Mor	Dignité et mobilité retrouvées pour les handicapés physiques	Burkina Faso	105 546.31	63 942.73	2 000.00	11.01.2021		20 000.00	20 000.00	40 000.00	40 000.00	40 000.00		0.00	16 000.00	0.00	24 000.00	0.00	En cours
20-168	2	Lizil	Forages pour l'accès à l'eau potable pour tous à Bulape	RDC	103 580.00	63 580.00				35 000.00		Refusé									En cours
20-169	2	Pers	Formation par télé-enseignement et extension de la maternité du CMCP	Burkina Faso	580 000.00	490 000.00				40 000.00		40 000.00	40 000.00	40 000.00		32 000.00	0.00	8 000.00	0.00	En cours	
20-170	2	Mag	Commerce équitable (CE) et climat : équité et solidarité avec les générations futures	Suisse	89 900.00	83 900.00				6 000.00	6 000.00	12 000.00		12 000.00		0.00	4 800.00	0.00	7 200.00	0.00	En cours
20-171	2	AKT	Scolarité supérieure et formations prof.	Togo	21 440.65	10 000.00	2 000.00	11.01.2021		10 000.00	10 000.00	20 000.00	18 000.00	2 000.00		8 000.00	0.00	10 000.00	2 000.00	En cours	
TOTAUX attribués					1 377 461.93	886 429.00	20 500.00			263 714.85	103 246.15	366 961.00	224 278.00	142 683.00		150 170.65	51 416.80	74 107.35	91 266.20		

Vrsts. Communes VS 2020 pour projets affectés: 20 500.00